

Les Bois, le 20 mars 2012

*Avis officiel no 02/2013*

**FOIRE DE PRINTEMPS ET MARCHE DE PETIT BETAIL,  
SAMEDI 27 AVRIL 2013**

La foire de printemps, agendée le **samedi 27 avril 2013**, nous permet d'espérer un franc succès au vu des inscriptions déjà reçues. De ce fait, nous sollicitons la présence des marchands forains, commerçants, agriculteurs, artisans, brocanteurs et sociétés locales.

Au verso, vous trouverez un coupon-réponse à nous retourner **pour le 17 avril 2013**. Votre participation sera confirmée par le versement du montant indiqué ci-dessous.

Une contribution de Fr. 5.- est demandée pour la publicité et Fr. 20.- pour la location d'un banc que la SED se fera un plaisir d'installer sur le champ de foire. L'installation et la consommation d'électricité seront facturées séparément.

Aucune assurance n'est contractée par la Commune des Bois, nous prions chacun de s'assurer personnellement.

Les boissons alcoolisées ne pourront pas être vendues et il est demandé une présence de chaque marchand de 08 h 00 à 15 h 00. Les emplacements inoccupés à 08 h 30 seront disponibles pour d'éventuels marchands non inscrits.

**Remarque** : les marchands et exposants nous ayant déjà écrit pour réserver leur place à cette foire ne sont pas obligés de nous renvoyer ce coupon.

Le coupon est à renvoyer ou à remettre à **COMMUNE LES BOIS** tél. (032) 961.12.37  
**Secrétariat communal** fax (032) 961.18.68  
**2336 Les Bois** **CCP 23-1944-4**

Afin de rendre cette manifestation plus attractive, un marché de petit bétail est organisé. Il se tiendra à proximité du périmètre de la foire. Les personnes qui souhaitent mettre en vente de petits animaux peuvent également s'inscrire jusqu'au **17 avril 2013** au moyen du second coupon au verso.

Elles sont rendues attentives à leur obligation de respecter les prescriptions relatives à l'identification de leurs animaux.

Une contribution de Fr. 5.- sera également demandée à chaque participant.

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FOIRE DE 27 AVRIL 2013

NOM, SOCIETE : .....

ADRESSE : .....

Téléphone : .....

Marchandises proposées : .....

Longueur du banc ou de la place : .....m.

Demande d'un banc :                   oui    non

Electricité :                            oui    non

Déjà participé :                       oui    non

Lieu et date : ..... Signature : .....

BULLETIN D'INSCRIPTION AU MARCHÉ DE PETIT BÉTAIL DU 27 AVRIL 2013

NOM, SOCIETE : .....

ADRESSE : .....

Téléphone : .....

Animaux proposés :

Moutons        Nombre : .....                   Chèvres    Nombre : .....

Lapins          Nombre : .....                   Autres      Nombre : .....

Volailles       Espèce(s) : .....                   Nombre : .....

.....                   Nombre : .....

Remarques : seuls des animaux en bonne santé peuvent être présentés.

En cas d'épizootie, le marché pourra être supprimé.

Lieu et date : ..... Signature : .....

## VÊTEMENTS TROUVÉS

Après les manifestations ou les entraînements sportifs, il arrive fréquemment que des vêtements soient oubliés à la halle de gymnastique.

Ceux-ci peuvent être retirés à l'administration communale dans les

3 mois après avoir été retrouvés.

Passé ce délai, ces vêtements seront donnés à une œuvre caritative.

L'administration communale est à votre disposition pour le retrait de ces habits.

## UAPE

Le Conseil Communal rappelle qu'une unité d'accueil pour enfants a été ouverte au mois d'août dernier. Les tarifs des repas pour enfants sont particulièrement avantageux. Les personnes qui ne peuvent pas assumer la préparation des repas de leur(s) enfant(s) peuvent s'adresser à cette institution au numéro de téléphone suivant : 032/961.19.90 ou 032/961.13.49. Cette institution se situe au second étage du bâtiment de la « Concordia »



CONSEIL COMMUNAL